



SECHILIENNE-SIDEC
Société Industrielle pour le Développement de l'Energie et
de la Cogénération

Société anonyme au capital de 1 095 003,33 €
Siège social : 22, place des Vosges
Immeuble Le Monge, La Défense 5
92 400 Courbevoie
775 667 538 RCS Nanterre

ACTUALISATION
DU DOCUMENT DE REFERENCE
2008



La présente actualisation du document de référence 2008 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») le 9 octobre 2009 conformément à l'article 212-13, IV de son Règlement général sous le numéro D. 09-0510-A01. Elle complète le document de référence 2008 de Séchilienne-Sidec, enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 15 juin 2009 sous le numéro R. 09-057. Elle a été établie par la Société et engage la responsabilité de ses signataires. Le document de référence et son actualisation ne pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'AMF.

Des exemplaires de la présente actualisation du document de référence sont disponibles sans frais auprès de la société Séchilienne-Sidec – 22, place des Vosges, Immeuble Le Monge, La Défense 5, 92400 Courbevoie, ainsi que sur les sites Internet de la société (www.sechilienne-sidec.com) de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

SOMMAIRE

1. PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION.....	4
1.1 PERSONNE RESPONSABLE DES INFORMATIONS CONTENUES DANS L'ACTUALISATION.....	4
1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION.....	4
2. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL.....	5
2.1 CHIFFRES CLES.....	5
2.2 FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE	5
2.3 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS.....	8
2.4 PERSPECTIVES.....	12
2.5 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	12
2.6 DONNEES RELATIVES A L'ACTIONNARIAT	12
2.7 EVOLUTION DES RISQUES.....	12
2.8 INCIDENCE DE LA CRISE FINANCIERE SUR LES ACTIVITES DU GROUPE	13
3. QUOTAS D'EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE	15
4. CONTRATS IMPORTANTS.....	16
4.1 ENERGIE THERMIQUE.....	16
4.2 ENERGIE SOLAIRE	16
5. DUREE DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	17
6. CAPITAL SOCIAL.....	17
7. ACTIONS DE PERFORMANCE.....	18
8. CAPITAL AUTORISE NON EMIS	19
9. COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2009	20
9.1 COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES	20
9.1.1 <i>Compte de résultat consolidé résumé</i>	20
9.1.2 <i>Etat de résultat global</i>	21
9.1.3 <i>Bilan consolidé résumé</i>	22
9.1.4 <i>Tableau de variation des capitaux propres</i>	24
9.1.5 <i>Tableau des flux de trésorerie consolidés</i>	25
9.2 NOTES AUX ETATS FINANCIERS	26
9.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE.....	42
10. TABLE DE CONCORDANCE.....	44

REMARQUES GENERALES :

Dans la présente actualisation du Document de référence :

- Le terme « Société » désigne la société Séchilienne-Sidec mentionnée à la Section 5.1 du Document de référence 2008 de la Société,
- Le terme « Groupe » désigne le groupe constitué par la Société et l'ensemble des filiales et participations qui sont détenus directement ou indirectement par la Société.

1. PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION

1.1 PERSONNE RESPONSABLE DES INFORMATIONS CONTENUES DANS L'ACTUALISATION

Monsieur Nordine HACHEMI, Président-Directeur Général.

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Le rapport des contrôleurs légaux sur l'information financière semestrielle 2009, figurant au chapitre 9.3 de la présente actualisation, contient une observation relative à l'incidence de la première application des nouvelles normes, interprétations et amendements d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2009, et en particulier la norme révisée IAS 1 sur la présentation des états financiers. »

Monsieur Nordine HACHEMI
Président-Directeur Général

2. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

2.1 CHIFFRES CLES

En millions d'euros (sauf le résultat net par action en euros)	S1 2009	S1 2008	Variations	Exercice clos le 31/12/2008
Produit des activités ordinaires	121,3	130,6	- 7,2 %	304,5
EBITDA	48,9	51,5	- 4,9%	121,7
Résultat opérationnel	35,4	41,1	- 14,0 %	95,9
Résultat avant impôt	26,5	33,8	- 21,5 %	80,5
Résultat net	20,6	27,1	- 23,9 %	70,8
Résultat net part du Groupe	16,9	22,6	- 25,3 %	61,0
Résultat par action (en euros)	0,61	0,81		2,19
Capacité d'autofinancement	49,7	53,1*		124,6
Trésorerie nette fin de période	62,0	26,3		66,8
Capitaux propres	280,1	267,3		298,2
Endettement net	464,2	448,5		459,8
*montant retraité pour tenir compte du reclassement des flux de trésorerie intervenu au second semestre 2008				

2.2 FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE

Les faits marquants du premier semestre 2009 ont été les suivants, pour les sociétés consolidées en intégration globale et proportionnelle :

Conditions d'exploitation des centrales

- Dans le domaine thermique, l'exploitation de certaines unités a été fortement impactée au début du semestre par des éléments non récurrents :
 - arrêt de la centrale CTM en Guadeloupe du 20 janvier au 4 avril 2009 du fait des mouvements sociaux qui ont affecté l'ensemble des activités et entreprises de l'île jusqu'au 4 mars, puis se sont prolongés dans un nombre élevé de sites pendant les semaines suivantes. Cet événement s'est inscrit dans un contexte caractéristique de force majeure.
 - indisponibilité d'une tranche de la centrale CTBR – 1 à la Réunion entre le 29 décembre 2008 et le 12 avril 2009, en raison d'une panne d'alternateur survenue le 29 décembre 2008, qui a nécessité le démontage, le transfert en Europe pour réparation et le remontage d'une pièce de près de 25 tonnes.

Les autres centrales thermiques en activité ont réalisé d'excellentes performances opérationnelles et ont atteint des taux de disponibilité très élevés.

	Capacité installée	Mise en service	% de détention	Taux de disponibilité		
Océan Indien		425 MW				
<i>Bois Rouge 1 (CTBR1)</i>	56	1992		65,9%	• 94,2% hors panne d'alternateur	
<i>Bois Rouge 2 (CTBR2)</i>	52	2004	100%	96,8%		
<i>Gol A (CTGA)</i>	64	1995		93,3%	• Incluant l'arrêt annuel	
<i>Gol B (CTGB)</i>	58	2006	65%	87,4%		
<i>Belle Vue (CTBV)</i>	70	2000	27%	87,2%		
<i>Sud (CTDS)</i>	35	2005	25%	96,3%		
<i>Savannah (CTSAV)</i>	90	2007	25%	87,9%		
Caraïbes		104 MW				
<i>Moule (CTM)</i>	64	1998	100%	48,0%	• 96,0% hors mouvements sociaux	
<i>Galion (CCG)</i>	40	2007	80%	92,5%		
Total		529 MW				

1

Le contexte économique et réglementaire dans lequel s'est inscrit le fonctionnement de l'ensemble des centrales thermiques a par ailleurs été dominé par deux éléments :

- d'une part, la baisse du coût des matières premières énergétiques, qui avait au contraire fortement augmenté au premier semestre 2008. Cette baisse impacte les recettes du Groupe du fait de l'indexation contractuelle du prix de vente de son électricité au coût du combustible.
 - d'autre part, la réduction drastique des quotas de gaz à effet de serre alloués aux producteurs d'électricité. La conclusion d'avenants aux contrats avec EDF, validés par la Commission de Régulation de l'Énergie, assure la refacturation à EDF du coût résultant de l'insuffisance des quotas, à l'exception d'une franchise plafonnée à un montant maximal de 2 M€an, laissée à la charge des centrales thermiques.
- Dans le domaine photovoltaïque, la productivité des installations en exploitation, dont la puissance du parc s'est accrue, a été excellente.
 - Dans le domaine éolien, le parc, de dimensions plus importantes qu'au 30 juin 2008, a fonctionné dans des conditions de vent moins favorables qu'au premier semestre 2008.

Développement et projets

- Dans le domaine thermique, les éléments essentiels de l'activité de développement au cours du premier semestre ont été :
 - L'avancement des travaux de réalisation de la centrale de 38 MW CARAIBES ENERGIE (CE) à la Guadeloupe, à un rythme rapide depuis début avril.
 - La délivrance en mars 2009 de l'autorisation d'exploiter requise par la loi sur l'électricité du 10 février 2000, pour une centrale bagasse-charbon de 15 MW à Marie-Galante.
 - La publication le 25 juin 2009 par le ministère en charge de l'Energie et du Développement durable, du rapport au Parlement sur la programmation pluriannuelle des investissements de production d'électricité pour la période 2009 – 2020, dont le chapitre consacré aux zones non-interconnectées est favorable aux projets développés par le Groupe. Il souligne en effet que :
 - ✓ à la Martinique, la réalisation de la Centrale bagasse-charbon du GALION (37,5MW) dans les plus brefs délais est nécessaire,
 - ✓ dans l'archipel guadeloupéen, la mise en service de la nouvelle centrale bagasse-charbon de Marie-Galante (15,0 MW) permettra de brûler la bagasse produite dans l'île et de sécuriser l'équilibre offre/demande d'électricité extrêmement tendu,et il mentionne, à la Réunion, le projet de nouvelle Centrale bagasse-charbon de Saint-André (50,0 MW au maximum).
- Dans le domaine photovoltaïque, le parc installé ou en cours de construction du Groupe est passé de 20,5 MW (dont 8,0 MW en exploitation) au 31 décembre 2008 à 27,1 MW (dont 12,8 MW en exploitation) au 30 juin 2009.

La puissance couverte par les permis de construire obtenus a augmenté pendant la même période de 16,5 MW, passant de 43,5 MW à 60,0 MW (purgés de tout recours à fin août 2009). Les demandes de permis de construire à l'instruction ont diminué passant de 46,5 MW à 17,6 MW du fait des décisions des Autorités délivrant les permis d'une part, et de la mise en œuvre par le Groupe d'une politique de sélection des dossiers encore plus rigoureuse d'autre part.
- Dans le domaine éolien, la puissance en exploitation est restée à 42,5 MW pendant tout le premier semestre. Un nouveau permis de construire portant sur un parc de 9,0 MW a été délivré au Groupe en juin 2009, portant le portefeuille de permis de construire obtenus pour le développement de ce secteur d'activité à 25,0 MW dont 16,0 MW purgés de tout recours.

2.3 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS

■ Le compte de résultat

○ Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe en millions d'euros

Secteur d'activité	Cumul au 30/06/09	Cumul au 30/06/08	Variations
- Thermique	111,9	124,4	- 10,1 %
- Éolienne	2,8	1,9	+ 51,0 %
- Photovoltaïque	5,8	3,6	+ 59,8 %
· Exploitation	3,3	0,8	+ 319,9 %
· Vente de panneaux et d'installations aux tiers	2,5	2,8	- 11,5 %
- Holding	0,8	0,7	+ 8,8 %
Total	121,3	130,6	- 7,2 %

*Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe comprend les chiffres d'affaires réalisés pour SECHILIENNE-SIDEC et ses filiales intégrées globalement ou proportionnellement à la Réunion et Mayotte, à la Guadeloupe, à la Martinique, en Espagne et en France Métropolitaine. Il ne comprend pas les participations à l'île Maurice, mises en équivalence.

- Le chiffre d'affaires ressort en baisse de 9,3 millions d'euros par rapport à celui enregistré au 30 juin 2008 ; cette baisse se répartit entre - 8,3 millions d'euros au premier trimestre et -1,0 million d'euros au second trimestre.
- La diminution observée est concentrée sur le secteur thermique,
 - dont les unités de production CTM et CTBR – 1 ont connu au premier trimestre des périodes d'arrêt prolongé rappelées plus haut. A noter cependant que dans l'attente d'un accord quant au traitement de la clause de force majeure pour l'arrêt de la Centrale CTM, la part fixe du chiffre d'affaires (prime fixe) de cette centrale a été normalement et intégralement facturée sur toute la période.
 - et dont les ventes d'électricité ont été affectées par la baisse du coût des matières premières énergétiques du fait de l'indexation contractuelle de leur prix sur le coût du combustible.
- Les excellentes performances en termes de disponibilité et de rendement des unités thermiques autres que CTM et CTBR – 1 au premier trimestre, et de l'ensemble des centrales au second trimestre, ont cependant permis d'atténuer l'impact de ces éléments défavorables sur le chiffre d'affaires.
- Le secteur éolien enregistre pour sa part une augmentation de chiffre d'affaires de 0,9 million d'euros, liée au plein effet sur la période des mises en service de nouveaux parcs intervenues courant 2008 (parcs de Niedervissé en mars 2008, et de Clamanges-et-Villeseneux au quatrième trimestre 2008). Cette augmentation a été atténuée par les conditions de vent moins bonnes qu'en 2008.

- Le secteur photovoltaïque enregistre également une augmentation du chiffre d'affaires : + 2,2 millions d'euros dont + 2,5 millions d'euros au titre de l'exploitation qui a bénéficié de la mise en service de 8,7 MW de nouvelles installations depuis la fin du premier semestre 2008 et -0,3 million d'euros au titre des ventes d'installations (en 2008 et 2009) et de panneaux (au premier trimestre 2009) à des tiers.
- Le chiffre d'affaires de la holding est stable.

○ L'EBITDA

Secteur d'activité	En millions d'euros		
	30/06/09	30/06/08	Variations
Thermique	44,0	46,8	-2,8
Éolien	2,3	1,7	+0,6
Photovoltaïque	2,5	1,2	+1,4
Holding	0,1	1,8	-1,7
Total	48,9	51,5	-2,6

L'EBITDA s'élève au 30 juin 2009 à 48,9 millions d'euros contre 51,5 millions d'euros au 30 juin 2008, soit une variation de - 2,6 millions d'euros qui se décompose ainsi :

- a) - 2,8 millions d'euros pour le secteur Thermique dont les facteurs explicatifs sont les suivants :
- la baisse sensible du prix du charbon. Elle a exercé un effet négatif (- 5,7 millions d'euros), car les contrats avec EDF stipulent que la quantité de charbon consommé par chaque centrale pendant la période considérée est facturée sur la base du prix de la dernière livraison de charbon connue à la date de la facture alors que le combustible réellement consommé peut provenir d'un stock constitué à partir de livraisons antérieures. Ce mécanisme peut donc générer des écarts impactant le résultat s'il y a variation du prix unitaire du charbon entre deux livraisons,
 - les arrêts des centrales CTM et CTBR -1 en début d'année,
 - La prise en compte des dispositions des « avenants CO2 » récemment conclus avec EDF,
 - les excellentes performances opérationnelles des centrales en activité.
- b) +0,6 million d'euros pour le secteur Éolien, lié à la mise en service des nouvelles installations de Niedervisse, Clamanges et Villeseneux, dont l'effet positif a cependant été atténué par les conditions de vent moins bonnes qu'en 2008.
- c) + 1,4 million d'euros pour le secteur Photovoltaïque, dont :
- +2,0 millions d'euros liés à l'effet de la mise en service d'installations nouvelles depuis la fin du premier semestre 2008, et aux bonnes performances des équipements.
 - - 0,7 million d'euros d'impact lié à la destruction d'une installation photovoltaïque en début d'année consécutive à l'incendie de son bâtiment porteur.

- + 0,1 million d'euros généré par la vente d'installations et de panneaux.

d) -1,7 million d'euros pour la Holding. Cette variation résulte de charges d'honoraires en grande partie exceptionnelles (document de référence, audits environnementaux, etc.), de l'accroissement de charges salariales dû au renforcement des structures et process, et d'une moindre activation de coûts d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

○ Le résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'élève à 35,4 millions d'euros contre 41,1 millions d'euros au 2^{ème} semestre 2008, en baisse de 14,0%.

Aux éléments ayant impacté l'EBITDA s'ajoutent :

- 1,4 million d'euros liés à la hausse des amortissements du fait des nouvelles mises en service dans les domaines photovoltaïque et éolien,
- 1,8 million d'euros de dotation nette de provisions pour risques incluant la couverture de l'incertitude sur la période couverte par la force majeure pendant l'arrêt de la centrale CTM.

○ Le coût de l'endettement financier et les autres produits financiers et charges financières

Le solde se traduit par une charge nette de 10,1 millions d'euros contre 9,4 millions d'euros au premier semestre 2008, soit + 0,7 million d'euros, en raison des investissements de la période.

○ La quote-part du résultat net des entreprises associées

Elle s'élève à 1,2 million d'euros, contre 2,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2008. La diminution de -0,8 million d'euros enregistrée résulte notamment d'éléments positifs non récurrents en 2008.

○ La charge d'impôt

Elle s'établit à 5,9 millions d'euros à comparer à 6,7 millions d'euros au premier semestre 2008.

○ Le résultat net

Il ressort à 20,6 millions d'euros contre 27,1 millions d'euros au premier semestre 2008. La variation de - 6,5 millions d'euros ainsi observée résulte de l'ensemble des éléments analysés ci-dessus, notamment la diminution de 5,7 millions d'euros du résultat opérationnel.

○ Le résultat net consolidé part du Groupe

Compte tenu d'une baisse de 0,7 million d'euros de la part des intérêts minoritaires (3,7 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 4,4 millions d'euros au 30 juin 2008), le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 16,9 millions d'euros à comparer à 22,6 millions d'euros au 30 juin 2008, soit -5,7 millions d'euros.

■ Le tableau des flux de trésorerie

○ Les flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles

Ces flux se sont élevés à 56,6 millions d'euros au premier semestre 2009 contre 43,4 millions d'euros au premier semestre 2008.

L'augmentation de + 13,2 millions d'euros résulte :

- pour - 3,4 millions d'euros de la diminution de la capacité d'autofinancement en lien avec la baisse constatée de l'EBITDA,
- pour +9,6 millions d'euros de la diminution du besoin en fonds de roulement du fait des actions conduites à cette fin notamment dans le secteur thermique,
- pour +7,0 millions d'euros de la diminution du montant d'impôt décaissé en raison des défiscalisations obtenues en 2008 et de l'application des nouvelles dispositions fiscales édictées consécutivement à la crise financière.

○ Les flux de trésorerie générés par les activités d'investissement

Ils se sont élevés au premier semestre 2009 à 50,2 millions d'euros en ligne avec les 50,0 millions d'euros d'investissement au premier semestre 2008.

Ils ont concerné pour l'essentiel les paiements sur investissements sur les centrales en cours de construction, à savoir principalement Caraïbes Energie dans le secteur Thermique et de nombreuses installations dans le secteur photovoltaïque.

○ Les flux de trésorerie générés par les activités de financement

Ils se sont élevés au premier semestre 2009 à - 11,3 millions et s'expliquent par :

- le coût de l'endettement financier : -11,0 millions d'euros.
- les remboursements d'emprunts et dettes financières (-21,5 millions d'euros) quasiment équivalents aux émissions et aux souscriptions d'emprunts et dettes financières (21,2 millions d'euros).

Par ailleurs, le dividende 2007 (33,7 millions d'euros) avait été payé intégralement en numéraire en juin 2008, tandis qu'il a été procédé pour le dividende 2008 en juillet 2009 à un versement en numéraire de 20,6 millions d'euros sur un total distribué de 33,7 millions d'euros, du fait de la faculté offerte aux actionnaires d'opter pour le paiement intégralement en numéraire ou le paiement pour moitié en actions et pour moitié en numéraire.

Globalement, la trésorerie nette à l'ouverture du premier semestre 2009 s'élevait à 66,8 millions d'euros. Elle ressort à la clôture à 62,0 millions d'euros, à comparer à 26,3 millions d'euros au 30 juin 2008.

■ La structure financière

- L'endettement net est stable au 30 juin 2009 ressort à 464,2 millions d'euros contre 459,7 millions d'euros au 31 décembre 2008.
- Le montant des capitaux propres est au total de 280,1 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 298,2 millions d'euros au 31 décembre 2008, et le montant des capitaux propres part du Groupe s'élève à 223,4 millions d'euros au 30 juin 2009 contre 242,6 millions d'euros au 31 décembre 2008.

La baisse constatée s'explique par l'impact du dividende attribué sur le résultat 2008 (33,7 millions d'euros) partiellement compensé par le résultat du premier semestre (16,9 millions d'euros).

2.4 PERSPECTIVES

Le second semestre bénéficiera en termes d'activité de l'effet périmètre des nouvelles installations mises en service.

Le compte de résultat pourrait être par ailleurs, en cas de non-stabilisation du coût du charbon, impacté à la baisse ou à la hausse en fonction du sens de l'évolution de ce coût auquel le prix de l'électricité vendue est indexé, et de la situation des stocks de combustible des centrales.

Le Groupe considère qu'il pourra refacturer au cours de second semestre l'octroi de mer sur les importations de charbon institué par le Conseil Régional de la réunion.

Les résultats seront, comme les années antérieures, influencés par le niveau des aides fiscales à l'investissement dans les Départements d'outre-mer qui auront été obtenues ou non sur 2009.

Pour la deuxième partie de l'année, le Groupe est confiant quant à la poursuite du développement des projets en cours, dont notamment l'avancée des travaux Caraïbes Energie, le lancement des travaux de deux projets plain-champ en France pour un total de 19 Mw et le développement de nouvelles installations photovoltaïques en toiture à La Réunion, en Martinique et en Guadeloupe.

2.5 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

- Il n'y a pas eu au cours du premier semestre 2009 de variations significatives des transactions réalisées avec les parties liées.
- Des conventions de mise à disposition par APAX Partners de personnel, à but non lucratif, ont été signées le 20 mars 2009 prévoyant la mise à disposition de SECHILIENNE-SIDEC de deux personnes à raison de deux jours par semaine pendant une période de quelques semaines.

2.6 DONNEES RELATIVES A L'ACTIONNARIAT

La société n'a pas reçu, au cours du premier semestre, d'avis de franchissement à la hausse ou à la baisse d'un seuil légal ou statutaire du capital et des droits de vote.

2.7 EVOLUTION DES RISQUES

Risques liés aux activités de la Société

La situation à cet égard ne comporte pas de modifications par rapport à la description qui en est faite dans le rapport de gestion de l'exercice 2008, qui mentionne :

- l'indisponibilité entre le 29 décembre 2008 et le 12 avril 2009 d'une tranche de la centrale CTBR-1 en raison d'une panne d'alternateur.
- l'arrêt de la centrale CTM du 20 janvier au 4 avril 2009 du fait des mouvements sociaux intervenus à la Guadeloupe.

- le mécanisme d'impact sur les comptes de l'évolution du prix du charbon.

- Risques juridiques

La situation à cet égard ne comporte pas de modifications significatives par rapport à celle décrite dans le document de référence.

- Risques de dépendance à l'égard de tiers

La situation en ce domaine ne comporte pas de modifications par rapport à la description qui en est faite dans le document de référence.

- Risques de marché

Risques de liquidité

Au 30 juin 2009, la position de liquidité du Groupe est de 70.2 millions d'euros contre 75.3 millions d'euros au 31 décembre 2008. Cette position de liquidité inclut 5,0 millions d'euros de lignes de crédit non utilisées au 30 juin 2009 et au 31 décembre 2008.

Risques de taux

Au cours du premier semestre 2009, le groupe n'a pas mis en place de nouveaux instruments de couverture de taux. Une nouvelle dette à taux variable d'un montant de 6,8 millions d'euros a été tirée au cours de la période. Les autres dettes émises sur la période sont à taux fixes.

Risques sur Actions

Les placements de trésorerie du Groupe sont réalisés en SICAV monétaires bénéficiant de bonnes notations et souscrites auprès d'établissements reconnus. Le portefeuille d'actions propres n'a pas varié au cours du premier semestre 2009.

Risques de change

Les risques de change n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à ceux décrits dans le document de référence.

- Risques liés à la situation de Financière HELIOS, actionnaire de référence de la Société.

Information postérieure au Rapport financier semestriel publié le 30 août 2009 :

Séchilienne-Sidec a été informée de l'adoption du plan de sauvegarde de Financière Hélios, par jugement du Tribunal de Commerce de Paris en date du 30 septembre 2009 (Cf. Communiqué de presse du 1^{er} octobre 2009).

L'analyse développée dans le document de référence, soulignant que la procédure de sauvegarde de Financière Hélios n'a aucun impact sur le bon déroulement de l'exploitation du Groupe et n'a aucune incidence sur son endettement et sa situation financière, reste intégralement valable.

2.8 INCIDENCE DE LA CRISE FINANCIERE SUR LES ACTIVITES DU GROUPE

■ Activités courantes des installations en exploitation

Le Groupe confirme la pérennité des indications données sur ce point dans ses comptes annuels 2008. La crise financière n'a pas fait sentir ses effets sur ses activités courantes.

Par ailleurs, les actions menées ont permis d'accroître très fortement la position de liquidité du Groupe par rapport à celle du premier semestre 2008 et de diminuer significativement le besoin en fonds de roulement.

Chaque installation en exploitation est portée par une structure distincte qui porte l'actif et le financement. Le financement à rembourser est sans recours et adossé aux actifs exploités par la structure.

Ces structures bénéficient de contrats de très longue durée conclus avec EDF en France et le Central Electricity Board à l'île Maurice.

■ Projets en cours de construction

La situation a évolué favorablement depuis la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2008. Il était alors signalé que le Groupe n'avait pas encore financé l'intégralité des coûts engagés pour la réalisation du projet thermique CARAIBES ENERGIE et pour quelques projets solaires de faible capacité.

Les contrats de financement en Crédit-bail de CARAIBES ENERGIE ont été signés en juillet 2009 après l'accord donné par un établissement financier supplémentaire, ce qui a porté le montant total ferme de dette à long terme de 66,0 millions d'euros au 31 décembre 2008 à 86,0 millions d'euros à la date d'arrêté des comptes semestriels. Par ailleurs le coût total nominal du projet est passé de 120 millions d'euros à 125 millions d'euros.

Conformément à la politique du Groupe, tous les projets solaires en cours de construction ont été financés.

■ Projets de développement

Les objectifs de développement du Groupe dans le secteur de l'énergie solaire nécessitent un financement important par de la dette à long-terme à recours limité. Les conditions de marché ont pour conséquence un allongement des délais de négociation. Ceci pourra avoir pour effet de décaler dans le temps certains projets.

Concernant les projets de développement à venir, les politiques d'engagement du Groupe sont strictement conditionnées à l'obtention préalable des financements.

■ Engagements d'achats

Dans le cadre du développement de ses activités dans le secteur de l'énergie solaire, le Groupe a conclu un contrat d'approvisionnement en panneaux solaires à couche mince avec le fournisseur FIRST SOLAR. Ce contrat s'étend sur la période 2007-2012. Le Groupe pourrait être amené à prendre livraison de ces panneaux alors que les financements des projets correspondants n'ont pas été obtenus.

Dans de telles circonstances, le Groupe pourrait être amené à avoir recours à un financement de stocks ou encore à organiser une cession externe du surplus de panneaux ainsi que cela a déjà été réalisé en 2008 et au cours du premier semestre 2009.

Toutefois, ce contrat a fait l'objet d'une renégociation qui a permis une diminution significative des engagements et une plus grande souplesse sur les calendriers de livraison.

3. QUOTAS D'EMISSION DE GAZ A EFFET DE SERRE

Ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 8.2.1.2 du Document de Référence "Quotas d'émission de gaz à effet de serre", les centrales thermiques du Groupe implantées dans les DOM figurent parmi les exploitations auxquelles sont affectées des quotas d'émission de dioxyde de carbone (CO₂). Il s'agit des centrales thermiques suivantes : CTBR1, CTBR2, CTG A&B, CTM et CCG.

Le Groupe estime que les quotas de CO₂ qui lui ont été attribués pour 2008 dans le cadre du second plan national d'allocation de quotas "PNAQ II" couvrant la période 2008-2012 sont insuffisants dans la mesure où les quantités de CO₂ émises par ses centrales concernées pour 2008 et 2007 sont déjà supérieures aux quotas attribués.

Ces quotas de CO₂ seront réduits d'année en année par décret. Un décret, dont l'entrée en vigueur reste à ce jour sujet à l'approbation préalable de la Commission Européenne, prévoit une réduction de 10% des quotas de CO₂ pour 2009 par rapport à 2008. Les attributions de quotas de CO₂ sont ainsi vouées à disparaître complètement à partir de 2013 pour les entreprises du secteur de la production électrique.

Les centrales thermiques du Groupe concernées (CTBR 1 & 2, CTG A&B, CTM et CCG) seront donc amenées progressivement à devoir supporter des coûts d'achats de plus en plus importants sur le marché des quotas de CO₂ correspondant au différentiel entre les émissions des centrales et les quotas attribués dont les niveaux seront ainsi réduits annuellement.

Tel que précisé dans la note 3 «Estimations de la direction» des états financiers au 31 décembre 2008 (§20.1.5 du Document de référence 2008), les contrats signés avec EDF pour les centrales CTBR-1, CTBR-2, CTG-A, CTG-B et CTM intègrent une clause de maintien de l'équilibre économique en cas de survenance de circonstances non prises en compte au moment de leur conclusion et affectant cet équilibre de façon significative.

La mise en application de cette clause s'est traduite par la négociation d'avenants avec la CRE au cours du premier semestre 2009. Tel que mentionné dans les comptes semestriels 2009 (Cf. section 9.2 de la présente Actualisation), la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a validé le 25 juin 2009 des avenants aux contrats avec EDF pour les centrales de CTBR-1 et CTBR-2, CTG-A, CTG-B et CTM, concernant la très forte réduction des quotas de gaz à effet de serre alloués aux producteurs d'électricité. Ces avenants assurent une refacturation à EDF de l'essentiel de ces coûts sur une base mensuelle, à l'exclusion d'une franchise restant à la charge des centrales thermiques. Cette franchise sera calculée sur la base du prix de la tonne de CO₂ et du différentiel entre les quotas de CO₂ attribués et les émissions de CO₂ calculées sur la période considérée. Ces avenants concernent 3 des 4 centrales thermiques du Groupe dans les DOM : CTBR, CTM et CTG. Elle sera plafonnée à 2M€ au total pour les 3 centrales concernées. L'effet de ces avenants a été estimé dans les comptes arrêtés au 30 juin 2009 pour le premier semestre 2009 en tenant compte de la consommation estimée de quotas de la période et du montant à facturer à EDF.

Par ailleurs, l'estimation qu'avait faite la direction à la date d'arrêtés des comptes du 31 décembre 2008 sur la base des éléments dont elle disposait à cette date, a été ajustée dans les comptes au 30 juin 2009 en fonction des termes de ces avenants (Cf. Section 9.2 Notes aux états financiers n° 2.3, 2.4, 6 & 21).

Les prévisions d'émission de CO₂ sont plus complexes pour la centrale CCG (turbine de pointe destinée à permettre à EDF d'écrêter ses pics de consommation). Ainsi, les quotas attribués à CCG pour 2008 étaient supérieurs aux quantités de CO₂ émises par cette centrale pour la même année. La réduction anticipée des quotas de CO₂ rappelée ci-dessus pourrait malgré tout entraîner un déséquilibre économique pour cette centrale thermique. Dès lors, la Société prévoit de solliciter auprès d'EDF et de la CRE une adaptation du contrat d'exploitation de CCG, conformément au principe

d'équilibre économique déjà adopté pour les trois autres centrales. L'objectif de la Société serait d'assurer une entrée en vigueur de cet avenant au plus tard en 2013.

Le contrat d'achat d'électricité concernant la future centrale de Caraïbes Energie ("CE") qui a été signé après la mise en place des quotas de CO2, intègre une formule de refacturation des coûts d'achat de CO2 similaire à celle prévue dans les avenants qui ont été conclus pour CTBR, CTM et CTG. Cependant, la franchise à la charge de CE sera plafonnée à 1 million d'euros. Par ailleurs, les refacturations à EDF seront effectuées sur une base annuelle (et non mensuelle) résultant de la moyenne des cours journaliers de l'année écoulée, laissant ainsi à la Société la responsabilité de se couvrir par un mécanisme approprié sur l'écart entre les cours journaliers et leur moyenne annuelle.

4. CONTRATS IMPORTANTS

4.1 ENERGIE THERMIQUE

En complément de l'information figurant au paragraphe 22.1 du Document de Référence, relatif aux contrats de longue durée entre les compagnies thermiques exploitant les centrales du Groupe dans les DOM et EDF, il est précisé :

Pour chaque centrale, la prime fixe de référence est indexée selon un indice composite regroupant des indicateurs de variation de coûts de main d'œuvre et d'équipements. De plus, pour les centrales mises en service avant 2007 (c'est-à-dire à l'exclusion de CE et CCG), la prime fixe de référence subit des réductions par palier. Les refinancements successifs mis en place pour chaque centrale à l'échéance du financement initial doivent permettre, sur l'horizon du contrat, par le biais de baisses des charges de financement, d'assurer une relative stabilité des flux de trésorerie nets générés par la centrale hors mécanisme d'indexation, malgré la réduction de la prime fixe de référence. Les prochaines réductions de prime fixe de référence devant intervenir concernent les tranches CTG-A (réduction d'environ 4 M€ en 2011 postérieure à l'échéance du crédit-bail existant devant intervenir en 2010) et CTBR-1 (réduction d'environ 4 M€ en 2011 postérieure à un refinancement de crédit-bail intervenu en 2007). Dans le cas de CTBR-1, le délai important écoulé entre l'échéance du contrat de crédit-bail en 2007 et la baisse de la prime fixe de référence a entraîné un accroissement temporaire des flux de trésorerie nets générés par la centrale sur cette période.

4.2 ENERGIE SOLAIRE

Le contrat cadre du 6 juillet 2007 pour la fourniture de modules photovoltaïques avec la société First Solar stipule que First Solar s'oblige à livrer sur la période 2007-2012 un volume total défini et Sechilienne Sidec s'oblige à acheter, sur la même période, ce volume donné à des prix fixés.

La société a renégocié au premier semestre 2009 ce contrat avec First Solar avec deux effets majeurs, matérialisé par un avenant :

- Une diminution sensible des prix fixes annuels sur la période 2009-2012 pour coller au prix du marché.
- La création en lieu et place des quantités annuelles (donc de la quantité totale contractuelle) d'une plage de variation contractuelle (avec notion de quantités minimales et maximales). La société a la possibilité de figer avec un préavis raisonnable la quantité souhaitée au sein de cette plage de variation. Cette nouvelle quantité devenant la quantité contractuelle. Cette tolérance permettra à la société d'ajuster son stock de panneaux à l'obtention des financements de projets mais également de saisir des opportunités de diversifications des

approvisionnement de modules dans un marché où sont anticipées des tendances à une forte baisse des prix et une surproduction de modules.

L'effet combiné de ces deux points a ramené l'engagement contractuel minimum de 171M€ à 101M€ pour la période 2009-2012.

Les autres points du contrat tels que les garanties de durée de vie et de puissance, de collecte et de recyclage en fin de vie restent bien évidemment inchangés.

La mise en vigueur de cet avenant en juillet 2009 avec rétroactivité sur le deuxième trimestre 2009 pour ce qui concerne la variabilité des quantités, a déjà permis à la société d'optimiser ses stocks de modules ; ainsi la société n'a pas eu à vendre de modules sur cette période.

5. DUREE DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale mixte du 16 juin 2009 a renouvelé les mandats d'administrateur de M. Nordine Hachemi, de la Financière Hélios représentée par M. Hervé Descazeaux, de M. Xavier Lencou-Barème, de M. Guy Rico et de M. Jean Stern, pour une période de 4 années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

6. CAPITAL SOCIAL

Suite au paiement en actions d'une partie du dividende relatif à l'exercice 2008, 627 285 actions nouvelles ont été créées et admises aux négociations sur Euronext Paris (Cf. Communiqué de presse du 20 juillet 2009).

Le capital social de la Société est dorénavant de 1 095 003,33 euros, divisé en 28 441 645 actions de 0,0385 euro de nominal chacune (entièrement souscrites, intégralement libérées et toutes de même catégorie).

7. ACTIONS DE PERFORMANCE

L'assemblée générale du 16 juin 2009 a accordé une autorisation pour un plan d'attribution d'actions de performance, sur le fondement de laquelle le conseil d'administration du 28 août 2009 a attribué à 50 bénéficiaires 402 310 actions gratuites réparties pour chaque bénéficiaire en deux tranches égales de 201 155 actions (Tranche 1 et Tranche 2).

Ces bénéficiaires incluent deux administrateurs : Monsieur Nordine Hachemi, Président Directeur général, qui a été bénéficiaire d'un total de 145 136 actions (en deux tranches de 72 568 actions), et Monsieur Xavier Lencou-Barême, administrateur et salarié, qui a été bénéficiaire de 8 708 actions (en deux tranches de 4 354 actions).

Les conditions de performance devant être remplies pour l'attribution définitive des actions gratuites sont la réalisation de l'un des événements suivants entre la présente date d'attribution et la date la plus proche entre le 31 décembre 2012 ou la date à laquelle (i) en ce qui concerne M. Nordine Hachemi, il cesserait d'occuper les fonctions de Président Directeur Général (ou de Directeur Général) de la Société, et (ii) en ce qui concerne chacun des autres bénéficiaires, ledit bénéficiaire cesserait d'occuper, pour quelque raison que ce soit, des fonctions salariées au sein du Groupe Séchilienne-Sidec :

- Atteinte d'un cours de bourse à la clôture de 30 jours de négociation (consécutif ou non) au cours d'une période glissante de six mois au moins égal à 40 euros pour la Tranche 1, et au moins égal à 60 euros pour la Tranche 2, ou
- Réalisation d'une offre publique d'achat portant sur l'intégralité du capital et des droits de vote de la Société concomitante ou immédiatement consécutive à une prise de contrôle ou à un changement de contrôle, direct ou indirect, de la Société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, si le prix par action offert par l'initiateur est au moins égal à 40 euros pour la Tranche 1, et au moins égal à 60 euros pour la Tranche 2.

Une fois l'un de ces seuils atteint pendant la période considérée, l'intégralité des actions susceptibles d'être attribuées gratuitement au bénéficiaire concerné au titre de la Tranche 1 ou de la Tranche 2 lui seront définitivement attribuées à la fin de la période d'acquisition.

La période d'acquisition expirera le 10 janvier 2013.

La période de conservation des actions est fixée à deux ans à compter de leur acquisition ; concernant M. Nordine Hachemi et un salarié, la période de conservation pour 25% des actions qui leur sont attribuées ce jour sera prolongée jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

8. CAPITAL AUTORISE NON EMIS

L'assemblée générale mixte du 16 juin 2009 a adopté les résolutions suivantes relatives à des délégations ou autorisations données au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social :

N°	Objet résumé de la résolution	Montant maximum	Durée	Utilisation
14	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription,	Capital social: 357 000 €de nominal Titre de créance : 200 millions d'euros	26 mois (à compter du 16 juin 2009)	Non utilisée
15	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public ou d'offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier (placement privé)	Capital social: 215 000 €de nominal ¹ (au sein duquel le placement privé est limité à 20% du capital social) Titre de créance : 200 millions d'euros ²	26 mois (à compter du 16 juin 2009)	Non utilisée
16	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le montant des émissions réalisées avec suppression du droit préférentiel de souscription en cas de demandes excédentaires décidées au titre de la résolution 15	15% de l'émission initiale, selon les conditions réglementaires ^{1&2}	26 mois (à compter du 16 juin 2009)	Non utilisée
17	Délégation de pouvoirs au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital en rémunération d'apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	10% du capital social ¹	26 mois (à compter du 16 juin 2009)	Non utilisée
18	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital en rémunération des titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société, par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	Capital social : 215 000 €de nominal ¹	26 mois (à compter du 16 juin 2009)	Non utilisée
20 et 21	Autorisation au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions conditionnelles d'actions (« Actions de Performance ») existantes ou à émettre, au profit de l'ensemble des salariés et des mandataires sociaux de la Société, sous condition de critères de performance, l'émission de ces actions étant réalisée par voie d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission	Dans la limite de 1,5% du capital social (sur une base diluée, au jour de la décision du conseil d'administration, tenant compte du nombre maximum d'actions nouvelles susceptibles d'être émises en vertu de la présente autorisation et des seules stock-options attribuées)	Pour les attributions d'actions : 38 mois (à compter du 16 juin 2009)	Utilisée à hauteur de 402 310 actions

¹ L'utilisation de ces délégations s'impute sur le plafond global de 357 000 euros de nominal fixé par la 14^{ème} résolution.

² L'utilisation de cette délégation s'impute sur le plafond global de 200 millions d'euros de titre de créance fixé par la 14^{ème} résolution.

9. COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2009

9.1 COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES

9.1.1 Compte de résultat consolidé résumé

<i>En milliers d'euros</i>	Note	1er semestre 2009	1er semestre 2008
Produit des activités ordinaires	5	121 263	130 613
Achats (variation des stocks incluse)		(44 240)	(51 014)
Frais logistique		(2 672)	(2 771)
Charges de personnel		(9 767)	(7 682)
Autres charges d'exploitation	6	(24 255)	(19 024)
Autres produits d'exploitation	6	8 316	385
Dotations aux amortissements et aux provisions		(13 852)	(10 349)
Autres charges opérationnelles	7	(3 033)	(98)
Autres produits opérationnels	7	3 622	1 061
Résultat opérationnel		35 382	41 121
Coût de l'endettement financier	8	(10 993)	(10 256)
Autres produits financiers	9	1 095	1 528
Autres charges financières	9	(180)	(662)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	13	1 202	2 027
Résultat avant impôt		26 506	33 759
Charge d'impôt	10	(5 920)	(6 707)
Résultat net de la période		20 586	27 052
Revenant :			
Aux actionnaires de Séchilienne		16 921	22 638
Aux intérêts minoritaires		3 665	4 414
Résultat par action	17	0,61	0,81
Résultat dilué par action	17	0,61	0,81

9.1.2 Etat de résultat global

<i>En milliers d'euros</i>	1er semestre 2009	1er semestre 2008
Résultat après impôt	20 586	27 052
Eléments comptabilisés en capitaux propres		
Différences de conversion	(895)	119
Couvertures de flux de trésorerie net d'impôts différés	(2 589)	2 625
Impôts différés liés aux couvertures de flux de trésorerie	745	(635)
<i>Sous-total éléments comptabilisés en capitaux propres</i>	<i>(2 739)</i>	<i>2 109</i>
Résultat global total	17 847	29 161
Revenant :		
Aux actionnaires de Séchilienne	14 454	24 289
Aux intérêts minoritaires	3 393	4 872

9.1.3 Bilan consolidé résumé

Actif

<i>En milliers d'euros</i>	Note	30/06/2009	31/12/2008
Actifs non courants			
Ecarts d'acquisition	3	950	950
Immobilisations incorporelles	11	112 165	114 329
Immobilisations corporelles	12	656 863	618 184
Actifs financiers non courants	14	21 726	42 195
Participation dans les entreprises associées	13	24 437	24 972
Instruments financiers dérivés non courants	20	14 561	
Impôts différés actifs		2 948	2 387
Total des actifs non courants		833 650	803 017
Actifs courants			
Stocks et en cours	15	27 006	25 233
Clients		35 157	31 692
Autres actifs courants	16	28 949	30 228
Instruments financiers dérivés courants	20	0	5 588
Actifs financiers courants	14	80 882	51 135
Banques		5 076	19 209
Total des actifs courants		177 070	163 085
Total de l'actif		1 010 720	966 102

Passif

<i>En milliers d'euros</i>	Note	30/06/2009	31/12/2008
Capitaux propres part du groupe			
Capital	17	1 071	1 071
Primes		1 794	1 794
Réserves		209 647	183 860
Réserves de conversion		(5 996)	(5 114)
Résultat de l'exercice		16 921	60 968
Total des capitaux propres du groupe		223 437	242 579
Intérêts minoritaires		56 700	55 618
Total des capitaux propres		280 137	298 197
Passifs non courants			
Avantages au personnel		8 503	8 223
Provisions pour risques	19	3 463	1 940
Impôts différés passifs		40 211	39 100
Dettes financières non courantes	18	454 037	494 617
Instruments financiers dérivés non courants	20	21 977	
Total des passifs non courants		528 191	543 880
Passifs courants			
Fournisseurs		51 709	41 170
Impôts et taxes		12 061	15 904
Instruments financiers dérivés courants	20		10 462
Dettes financières courantes	18	75 387	35 501
Autres passifs courants	21	63 236	20 988
Total des passifs courants		202 393	124 025
Total du passif		1 010 720	966 102

9.1.4 Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves et résultats	Couverture de flux de trésorerie	Ecart de conversion	Capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<i>En milliers d'euros</i>								
Capitaux propres au 1er janvier 2008	1 071	1 794	221 654	2 736	-2 276	224 979	49 123	274 102
Distributions de dividendes			(33 655)			(33 655)	(2 325)	(35 980)
Autres			(5)			(5)	6	1
Stocks-options			62			62		62
Total des transactions avec les actionnaires			(33 598)			(33 598)	(2 319)	(35 917)
Variation de la différence de conversion					119	119		119
Variation de juste valeur sur dérivés de couverture				1 532		1 532	458	1 990
<i>Sous-total éléments comptabilisés en capitaux propres</i>				1 532	119	1 651	458	2 109
Résultat de la période			22 638			22 638	4 414	27 052
Total profits et pertes de la période	1 071	1 794	22 638	1 532	119	24 289	4 872	29 161
Capitaux propres au 30 juin 2008	1 071	1 794	210 694	4 268	-2 157	215 670	51 676	267 346
<i>En milliers d'euros</i>								
Capitaux propres au 1er janvier 2009	1 071	1 794	247 492	-2 664	-5 114	242 579	55 618	298 197
Distributions de dividendes			(33 655)			(33 655)	(2 311)	(35 966)
Autres								
Stocks-options			60			60		60
Total des transactions avec les actionnaires			(33 595)			(33 595)	(2 311)	(35 906)
Variation de la différence de conversion					(882)	(882)	(13)	(895)
Variation de juste valeur sur dérivés de couverture				(1 586)		(1 586)	(259)	(1 845)
<i>Sous-total éléments comptabilisés en capitaux propres</i>				(1 586)	(882)	(2 468)	(272)	(2 740)
Résultat de la période			16 921			16 921	3 665	20 586
Total profits et pertes de la période	1 071	1 794	16 921	-1 586	-882	14 453	3 393	17 846
Capitaux propres au 30 juin 2009	1 071	1 794	230 818	-4 250	-5 996	223 437	56 700	280 137

9.1.5 Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	1er semestre 2009	1er semestre 2008 Retraité
Activités opérationnelles :		
Résultat net part du groupe	16 921	22 638
Intérêts minoritaires	3 665	4 414
Ajustements		
. Dotations aux amortissements et aux provisions	13 547	10 940
. Variation des impôts différés	1 294	444
. Résultat des entreprises associées net des dividendes reçus	(417)	(839)
. Plus ou moins values de cession		2
. Autres éléments sans impact sur la trésorerie	(666)	-835
. Produits financiers capitalisés	(287)	(202)
. Charge d'impôt courant de l'exercice	4 626	6 262
. Coût de l'endettement financier	10 993	10 256
Capacité d'autofinancement	49 676	53 080
Variation du besoin en fonds de roulement	6 533	(3 032)
Impôt décaissé / impôt reçu	367	(6 607)
Autres éléments		
Flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles	56 576	43 441
Opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(50 412)	(45 713)
Acquisition d'actifs financiers	(256)	(2 173)
Prix de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	199	8
Prix de cessions et diminutions d'actifs financiers	236	574
Acquisition/cession de filiales sous déduction de la trésorerie acquise/cédée		(2 184)
Autres éléments	71	(510)
Flux net de trésorerie généré par les activités d'investissement	(50 162)	(49 998)
Opérations de financement :		
Augmentation de capital		
Distributions de dividendes de Séchilienne-Sidec		(33 655)
Distributions de dividendes aux intérêts minoritaires		
Coût de l'endettement financier	(10 993)	(10 256)
Avances de financement	9 181	
Emissions ou souscriptions d'emprunts et dettes financières	12 058	54 309
Remboursements d'emprunts et dettes financières	(21 518)	(19 850)
Flux net de trésorerie généré par les activités de financement	(11 272)	(9 452)
Effet du change sur la trésorerie	4	(768)
Variation nette de la trésorerie	(4 854)	(16 777)
Trésorerie nette à l'ouverture	66 811	43 111
Trésorerie nette à la clôture	61 957	26 334
Variation de trésorerie	(4 854)	(16 777)

Le changement de classement intervenu est présenté dans la note 2.5.

La trésorerie nette se compose comme suit :

Disponibilités	5 076	15 142
Avances reçus des crédits bailleurs		
Titres de placement	60 107	14 043
Concours bancaires courants	(3 226)	(2 851)
Trésorerie nette	61 957	26 334

9.2 NOTES AUX ETATS FINANCIERS

A Notes aux états financiers

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe Séchilienne-Sidec sont présentés en milliers d'euros et ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 août 2009.

1 Faits marquants de la période

Le premier semestre 2009 a été marqué par les événements suivants :

- des arrêts intervenus principalement au premier trimestre, du fait de la panne d'alternateur subie par la centrale CTBR-1 entre le 29 décembre 2008 et le 12 avril 2009 ainsi que des mouvements sociaux à la Guadeloupe qui ont entraîné la fermeture de la centrale CTM entre le 20 janvier et le 4 avril 2009,
- la baisse du coût des matières premières énergétiques, amorcée à la fin de l'année 2008 et qui s'est amplifiée au cours du premier semestre 2009. Cette baisse impacte le chiffre d'affaires du fait de l'indexation contractuelle des prix de vente de l'électricité au coût du combustible.
- La validation par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), le 25 juin 2009, d'avenants aux contrats avec EDF pour les centrales de CTBR-1 et CTBR-2, CTG-A, CTG-B et CTM, concernant la très forte réduction des quotas de gaz à effet de serre alloués aux producteurs d'électricité. Ces avenants permettront au Groupe de maintenir l'équilibre économique de ses contrats en refacturant une partie importante des coûts résultant de l'insuffisance des quotas, à l'exception d'une franchise limitée.

Incidence de la crise financière sur les activités du Groupe

■ Activités courantes des installations en exploitation

Le Groupe confirme la pérennité des indications données sur ce point dans ses comptes annuels 2008. La crise financière n'a pas fait sentir ses effets sur ses activités courantes.

Par ailleurs, les actions menées ont permis d'accroître très fortement la position de liquidité du Groupe par rapport à celle du premier semestre 2008 et de diminuer significativement le besoin en fonds de roulement.

Chaque installation en exploitation est portée par une structure distincte qui porte l'actif et le financement. Le financement à rembourser est sans recours et adossé aux actifs exploités par la structure.

Ces structures bénéficient de contrats de très longue durée conclus avec EDF en France et le Central Electricity Board à l'île Maurice.

■ Projets en cours de construction

La situation a évolué favorablement depuis la date d'arrêté des comptes de l'exercice 2008. Il était alors signalé que le Groupe n'avait pas encore financé l'intégralité des coûts engagés pour la réalisation du projet thermique CARAIBES ENERGIE et pour quelques projets solaires de faible capacité.

Les contrats de financement en Crédit-bail de CARAIBES ENERGIE ont été signés en juillet 2009 après l'accord donné par un établissement financier supplémentaire, ce qui a porté le montant total ferme de dette à long terme de 66,0 millions d'euros au 31 décembre 2008 à 86,0 millions d'euros à la date d'arrêté des comptes semestriels. Par ailleurs le coût total nominal du projet est passé de 120 millions d'euros à 125 millions d'euros.

Conformément à la politique du Groupe, tous les projets solaires en cours de construction ont été financés.

- Projets de développement

Les objectifs de développement du Groupe dans le secteur de l'énergie solaire nécessitent un financement important par de la dette à long-terme à recours limité. Les conditions de marché ont pour conséquence un allongement des délais de négociation. Ceci pourra avoir pour effet de décaler dans le temps certains projets.

Concernant les projets de développement à venir, les politiques d'engagement du Groupe sont strictement conditionnées à l'obtention préalable des financements.

- Engagements d'achats

Dans le cadre du développement de ses activités dans le secteur de l'énergie solaire, le Groupe a conclu un contrat d'approvisionnement en panneaux solaires à couche mince avec le fournisseur FIRST SOLAR. Ce contrat s'étend sur la période 2007-2012. Le Groupe pourrait être amené à prendre livraison de ces panneaux alors que les financements des projets correspondants n'ont pas été obtenus.

Dans de telles circonstances, le Groupe pourrait être amené à avoir un recours à un financement de stocks ou encore à organiser une cession externe du surplus de panneaux ainsi que cela a déjà été fait en 2008 et au cours du premier semestre 2009.

Toutefois, ce contrat a fait l'objet d'une renégociation qui a permis une diminution significative des engagements et une plus grande souplesse sur les calendriers de livraison.

2 Bases de préparation des comptes et méthodes comptables

2.1 Bases de préparation

Les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2009 sont établis conformément à la norme IAS 34 «Information financière intermédiaire» qui permet de présenter une sélection de notes explicatives. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2008.

2.2 Méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2009 qui sont disponibles sur le site :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Normes, interprétations et amendements aux normes d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2009 sont identiques à ceux retenus pour l'élaboration des comptes consolidés annuels au 31 décembre 2008 et détaillés dans les comptes consolidés publiés à cette date, à l'exception des normes suivantes qui sont d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2009 :

- IAS 1 révisée «Présentation des états financiers» ;
- IFRS 8 «Secteurs opérationnels» ;
- IAS 23 révisée «Coûts d'emprunt».
- Recueil d'amendements aux IFRS

La norme IAS 1 révisée a conduit le Groupe à présenter distinctement des capitaux propres, un état de résultat global comprenant les éléments de produits et charges qui sont comptabilisés directement en capitaux propres conformément aux dispositions des normes IFRS. L'information comparative a également été établie.

L'application de la norme IFRS 8 «Secteurs opérationnels» n'a pas conduit le Groupe à revoir la présentation de l'information sectorielle. En effet, la direction du Groupe a mis en place une organisation matricielle par zone géographique et par secteur d'activité. Le reporting interne est établi par secteur d'activité.

IAS 23 révisée "Coûts d'emprunt" n'a pas d'incidence sur les comptes du groupe.

Les améliorations des IFRS « Recueil d'amendements aux IFRS (mai 2008)», applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, contiennent une modification de la norme IAS1 « Présentation des états financiers » portant sur le « classement courant / non courant des dérivés ». Le Groupe a reclassé de manière prospective les instruments dérivés qui bénéficient de la comptabilité de couverture et dont la maturité de l'instrument est supérieure à un an.

Normes, interprétations et amendements aux normes publiés par l'IASB mais dont l'application n'est pas obligatoire au 30 juin 2009 ou qui n'ont pas été endossés par l'Union Européenne

Le Groupe n'a appliqué par anticipation aucune norme, amendement ou interprétation déjà publiés par l'IASB mais non encore endossés par l'Union Européenne ou d'application non obligatoire au 30 juin 2009. Notamment, le Groupe n'a pas choisi d'appliquer de manière anticipée les normes IAS 27 révisée «Etats financiers consolidés et individuels» et IFRS 3 révisée «Regroupements d'entreprises».

L'incidence sur les états financiers des textes publiés par l'IASB au 30 juin 2009 et non encore appliqués par le groupe est en cours d'analyse mais ne devrait pas être significative.

2.3 Principes de présentation de l'information financière semestrielle

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêtés intermédiaires sont les suivantes :

- Impôts sur les résultats : la charge d'impôt est calculée sur la base des résultats avant impôts ventilés par zones géographiques auxquels sont appliqués les taux d'imposition estimés pour l'exercice complet.
- Quotas d'émission des gaz à effet de serre : lorsque les estimations d'émission de l'exercice sont supérieures aux quotas attribués pour l'exercice, une provision est constituée pour couvrir l'excédent d'émission sous déduction des montants refacturés à EDF. Dans le cadre de l'arrêté semestriel, cette provision est calculée au prorata des émissions du semestre et est plafonnée, le cas échéant, au montant de la franchise prévue contractuellement avec EDF

2.4 Estimations de la Direction

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés semestriels résumés, les estimations significatives exercées par la direction sont identiques à celles décrites dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008, à l'exception du point mentionné ci-dessous.

Tel que mentionné dans les faits marquants de la période, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a validé le 25 juin 2009 des avenants aux contrats avec EDF pour les centrales de CTBR-1 et CTBR-2, CTG-A, CTG-B et CTM, concernant la très forte réduction des quotas de gaz à effet de serre alloués aux producteurs d'électricité. L'effet de ces avenants a été estimé pour le premier semestre 2009 en tenant compte de la consommation estimée de quotas de la période et du montant à facturer à EDF.

Par ailleurs, l'estimation, qu'avait faite la direction à la date d'arrêté des comptes du 31 décembre 2008 sur la base des éléments dont elle disposait à cette date, a été actualisée en fonction des termes de ces avenants et des cours d'achat des quotas manquants.

2.5 Comparabilité des informations présentées

Dans le cadre de la recherche d'une meilleure information financière, le Groupe avait procédé au 31 décembre 2008 à un changement de présentation du tableau des flux de trésorerie.

Ainsi, le coût de l'endettement financier antérieurement présenté en flux de trésorerie généré par les activités opérationnelles est présenté en flux de trésorerie généré par les activités de financement.

Conformément à IAS 8 et afin d'assurer la comparabilité des exercices, les comptes présentés pour la période close au 30 juin 2008 ont été retraités de la même manière.

	30 juin 2008 publié	Reclassement du coût de l'endettement en flux net de trésorerie généré par les activités de financement	30 juin 2008 Retraité
Flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles	33 185	10 256	43 441
Flux net de trésorerie généré par les activités d'investissement	(49 998)		(49 998)
Flux net de trésorerie généré par les activités de financement	804	-10 256	(9 452)
Effet du change sur la trésorerie	(768)		(768)
Variation nette de la trésorerie	(16 777)	0	(16 777)

3 Périmètre de consolidation

Il n'y a pas eu de variation significative de périmètre au cours du premier semestre 2009.

4 Secteurs opérationnels

L'information sectorielle est présentée sur la base de l'organisation interne et du reporting utilisé par la Direction du Groupe qui reflètent les différents niveaux de risques et de rentabilité auxquels il est exposé.

La segmentation des informations par secteur d'activité est privilégiée, les risques et rentabilités dépendant majoritairement des différentes natures des activités plutôt que de leur implantation géographique.

Les données sectorielles s'entendent avant retraitements de consolidation inter-secteurs et ajustements inter-secteurs.

Les transactions entre secteurs sont réalisées au prix de marché.

La ventilation retenue par le Groupe Séchilienne – Sidec pour les secteurs opérationnels est la suivante :

- Thermique : ce secteur regroupe les centrales thermiques qui fournissent une production d'énergie électrique à des sociétés nationales selon des contrats long terme.
- Eolien : ce secteur regroupe les parcs d'éoliennes qui fournissent une production d'électricité à EDF selon des contrats d'une durée de 15 ans.
- Solaire : ce secteur regroupe les différents parcs de panneaux solaires ainsi que la vente d'installations et de panneaux solaires à des tiers ou à des coentreprises pour la quote-part détenue par des tiers.
- Holding : le secteur Holding regroupe les activités fonctionnelles de Séchilienne-Sidec

1er semestre 2009 (en K€)	Thermique	Eolien	Holding	Solaire	Eliminations	Total
Produits des activités ordinaires	111 913	2 820	778	5 752		121 263
Inter-secteurs			3 449		(3 449)	0
Produits des activités ordinaires	111 913	2 820	4 227	5 752	(3 449)	121 263
Résultat opérationnel	33 098	1 042	35	1 207		35 382
Résultat des entreprises associées	1 202					1 202
Charges et produits financiers						(10 078)
Charge d'impôts						(5 920)
Résultat net de l'exercice						20 586

1er semestre 2008 (en K€)	Thermique	Eolien	Holding	Solaire	Eliminations	Total
Produits des activités ordinaires	124 434	1 867	713	3 599		130 613
Inter-secteurs			3 220		(3 220)	0
Chiffre d'affaires	124 434	1 867	3 933	3 599	(3 220)	130 613
Résultat opérationnel	37 472	1 063	904	1 682		41 121
Résultat des entreprises associées	2 027					2 027
Charges et produits financiers						(9 390)
Charge d'impôts						(6 707)
Résultat net de l'exercice						27 052

5 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires consolidés s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	1er semestre 2009	1er semestre 2008
Ventes d'électricité et de vapeur	116 796	125 905
Ventes de panneaux et d'installations	2 498	2 832
Prestations de services et autres	1 969	1 876
Produits des activités ordinaires	121 263	130 613

Le chiffre d'affaires comprend l'intégralité de la prime fixe fixée par le contrat de la centrale CTM avec EDF, y compris pendant l'arrêt de l'installation lié aux mouvements sociaux à la Guadeloupe. Dans l'attente de la décision finale sur la période couverte par la force majeure, le montant correspondant à ce facteur d'incertitude a par prudence fait l'objet d'une dotation en provision.

6 Autres produits et charges d'exploitation

• Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent toutes les dépenses autres que les achats, les frais de logistique, les charges de personnel. Elles incluent également les coûts de réparation de l'alternateur CTBR nets de la reprise de provision correspondante.

• Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation incluent :

- l'indemnisation de l'assurance reçue au titre de la panne de l'alternateur de CTBR,
- l'effet net des changements d'estimation liés aux quotas de CO2 au titre de l'exercice 2008 et du premier semestre 2009 (voir § 2.4 ci-avant).

7 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels s'analysent de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	1er semestre 2009	1er semestre 2008
Plus values de cession d'actifs		
Autres produits	3 622	1 061
Autres produits opérationnels	3 622	1 061
Provisions pour risques et charges	(317)	(96)
Autres charges	(2 716)	(2)
Autres charges opérationnelles	(3 033)	(98)
Total des autres produits et charges opérationnels	589	963

Pour le premier semestre 2008, les autres produits opérationnels comprennent principalement l'écart d'acquisition résiduel négatif lié à l'acquisition des entités Orgiva pour 897 K€

Pour le premier semestre 2009, les autres produits opérationnels comprennent :

- o la reprise en résultat de compléments de prix n'étant plus à payer du fait de négociations commerciales ;
- o l'indemnité d'assurance à recevoir suite à la destruction d'une installation. Les charges afférentes à ce sinistre figurent en autres charges opérationnelles.

8 Coût de l'endettement financier

Les différentes composantes constituant le coût de l'endettement financier sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	1er semestre 2009	1er semestre 2008
Frais financiers sur dettes financières	(4 249)	(2 011)
Frais financiers sur crédits baux	(6 744)	(8 245)
Coût de l'endettement financier	(10 993)	(10 256)

9 Autres produits et charges financiers

Les différentes composantes constituant les produits et charges financiers sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	1er semestre 2009	1er semestre 2008
Revenu des prêts	161	97
Produit Cession VMP	126	461
Variation de juste valeur des instruments financiers	49	143
Autres produits financiers	759	827
Produits financiers	1 095	1 528
Pertes de change	(51)	(9)
Variation de juste valeur des instruments financiers		
Autres charges financières	(129)	(653)
Autres charges financières	(180)	(662)

10 Impôts

La charge d'impôt sur les résultats s'analyse de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	1er semestre 2009	1er semestre 2008
Charge d'impôt courant	(4 626)	(6 262)
Impôts différés	(1 293)	(445)
Total impôt sur les sociétés	(5 920)	(6 707)

- Rationalisation de la charge d'impôt**

Le taux d'impôt effectif au 30 juin 2009 se détermine comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	1er semestre 2009	1er semestre 2008
Résultat opérationnel	35 382	41 121
Coût de l'endettement financier	(10 993)	(10 256)
Autres produits et charges financiers	915	866
Résultat avant impôt et part dans les sociétés mises en équivalence (A)	25 304	31 731
Charge d'impôt (B)	(5 920)	(6 707)
Taux d'impôt effectif (B) / (A)	23,40%	21,14%

La différence entre la charge d'impôt effective et la charge d'impôt théorique, hors contribution additionnelle, s'analyse comme suit :

	1er semestre 2009			1er semestre 2008		
	base (K€)	Taux	Impôt (K€)	base (K€)	Taux	Impôt (K€)
Charge d'impôt	25 304	23,40%	5 920	31 731	21,14%	6 707
Fiscalisation à taux réduits dans les Départements d'Outres-Mer	-	7,25%	1 835	-	11,78%	3 737
QP de frais et charges	-	-0,19%	-48	-	-1,30%	-411
Défiscalisation des investissements dans les Départements d'Outres-Mer	-	0,16%	41	-	0,09%	27
Autres	-	2,71%	686	-	1,63%	516
Charge d'impôt théorique	25 304	33,33%	8 434	31 731	33,33%	10 576

11 Immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Contrats de fourniture d'électricité et de vapeur	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Immobilisations nettes au 31 décembre 2008	114 302	27	114 329
Augmentations de la période		5	5
Amortissements de la période	-2 169		-2 169
Immobilisations nettes au 30 juin 2009	112 133	32	112 165

12 Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Installations en service	Immobilisations en cours	Total
Valeur brutes :			
Au 31 décembre 2008	630 662	120 245	750 907
Acquisitions	12 386	38 007	50 393
Cessions	(2 410)		(2 410)
Variations de périmètre			
Reclassement	10 137	(10 137)	
Effet de change			
Au 30 juin 2009	650 775	148 115	798 890
Amortissements et dépréciations :			
Au 31 décembre 2008	(132 723)		(132 723)
Charge d'amortissement de la période	(9 599)		(9 599)
Dépréciation			
Reprise de dépréciation			
Cessions	295		295
Variations de périmètre			
Reclassement			
Effet de change			
Au 30 juin 2009	(142 027)		(142 027)
Valeurs nettes :			
Au 31 décembre 2008	497 939	120 245	618 184
Au 30 juin 2009	508 748	148 115	656 863

Les immobilisations en cours correspondent à hauteur de 108.5 millions d'euros aux installations photovoltaïques et à hauteur de 39.5 millions d'euros aux installations thermiques dont 36.5 millions d'euros aux installations de Caraïbes Energie.

Les acquisitions de la période intègrent la mise en service d'installations éoliennes en location financement pour 8.4M€

13 Participations dans les entreprises associées

La variation des participations dans les entreprises associées s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2009 6 mois	31/12/2008 12 mois
Mouvements au cours de la période comptable		
Montant en début de période	24 972	25 524
Dividendes versés	(786)	(1 936)
Augmentation de capital		
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	1 202	4 148
Ecart de conversion sur les participations mauriciennes	(951)	(2 764)
Autres mouvements		
Variation de périmètre		
Montant en fin de période	24 437	24 972

Pour le premier semestre 2009, le retraitement des dérivés incorporés aux contrats de vente d'électricité génère un profit net d'impôt de 76K€ contre 995K€ pour l'exercice 2008.

14 Actifs financiers

Actifs financiers non courants :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2009	31/12/2008
Dépôts et gages espèces	16 797	37 056
Dépôts à terme	4 626	4 828
Titres non consolidés	217	217
Prêts à plus d'un an	86	94
Total	21 726	42 195

Les dépôts de garantie et gages espèces sont liés aux contrats de crédit-baux qui servent à financer les centrales thermiques. Ces dépôts et gages portent intérêts capitalisables. Ils sont remboursables selon un échéancier fixe ou à la date de levée de l'option d'achat. En cas d'exercice de la garantie par les bailleurs, Séchilienne-Sidec obtiendrait la propriété des équipements faisant l'objet des contrats.

Le dépôt à terme donne lieu à des intérêts qui sont capitalisés.

La diminution des dépôts et gages espèces est liée au reclassement en actifs financiers courants du dépôt lié au crédit bail de CTG d'un montant de 20.8M€ dont l'échéance est à moins d'un an.

Actifs financiers courants :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2009	31/12/2008
Autres immobilisations financières		
Titres de placement	60 107	51 135
Dépôts et gages à moins d'un an	20 775	
Total	80 882	51 135

Les titres de placement concernent des Sicav monétaires immédiatement disponibles dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

15 Stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

<u>En milliers d'euros</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Stocks en valeur brute		
Matières premières / Combustibles	8 709	7 793
Pièces de rechange non stratégiques	18 424	17 912
Autres stocks en cours	450	105
Total stocks en valeur brute	27 583	25 810
Dépréciation des stocks		
Matières premières / Combustibles		
Pièces de rechange non stratégiques	577	577
Autres stocks en cours		
Total dépréciation des stocks	577	577
Stocks en valeur nette		
Matières premières / Combustibles	8 709	7 793
Pièces de rechange non stratégiques	17 847	17 335
Autres stocks en cours	450	105
Total stocks en valeur nette	27 006	25 233

16 Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

<u>En milliers d'euros</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Créances fiscales et sociales	9 561	16 057
Charges constatées d'avance	4 741	4 734
Autres débiteurs	14 647	9 437
Total	28 949	30 228

Au 30 juin 2009, les autres débiteurs comprennent les indemnités d'assurance à recevoir.

17 Capital et actions potentielles

17.1 Capital social et plans d'options

Aucune option n'a été exercée et aucun nouveau plan n'a été mis en place au cours du premier semestre 2009.

17.2 Nombre d'actions

Au 30 juin 2009, le capital est composé de 27 814 360 actions de nominal 0,0385 euros entièrement libérées. Il n'y a pas eu d'émission de nouvelles actions.

Par ailleurs, aucun mouvement sur les actions propres n'a été réalisé sur la période.

Calcul de l'effet dilutif

Le nombre moyen pondéré dilué d'actions est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Les fonds qui seraient recueillis à l'occasion de l'exercice des droits rattachés aux instruments dilutifs sont supposés être affectés au rachat d'actions au prix du marché moyen sur la période. Le nombre d'actions ainsi obtenu vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits.

Les effets dilutifs sont générés en majorité par l'émission d'options de souscription d'actions.

	30/06/2009	30/06/2008
Nombre moyen pondéré d'actions	27 787 260	27 787 260
Effet dilutif		
o Options de souscription d'actions	24 600	291 382
o Autres		
Nombre moyen pondéré d'actions dilué	27 811 860	28 151 487
Le résultat net part du Groupe par action avant et après effet dilutif s'établit ainsi :		
	16 921	22 638
Résultat net sur nombre moyen pondéré d'actions	0,61	0,81
Résultat net sur nombre moyen pondéré dilué d'actions	0,61	0,81

17.3 Dividendes

Le 16 juin 2009, l'Assemblée générale de Séchilienne Sidec a fixé le montant du dividende au titre de l'exercice 2008 à 1,21 € par action et proposé une option, au choix de l'actionnaire, pour le paiement du dividende intégralement en numéraire, ou pour moitié en numéraire et pour moitié en actions. La période de choix s'est achevée le 10 juillet dernier et 78,06% des actions ont fait l'objet d'une demande de paiement mixte. Cette opération a entraîné la création de 627.285 actions nouvelles.

Le paiement du dividende en numéraire et la livraison ont eu lieu le 22 juillet 2009.

18 Dettes financières

<i>En milliers d'euros</i>	Emprunts bancaires	Dettes de crédit bail	Découverts bancaires et autres	Total des dettes financières	Dont non courant	Dont courant
Au 31 décembre 2008	213 227	310 471	6 420	530 118	494 617	35 501
Emission de la période	8 544	11 918		20 462		
Remboursements de la période	-8 745	-11 456		-20 201		
Variations nettes			-955	-955	-40 580	39 886
Au 30 juin 2009	213 026	310 933	5 465	529 424	454 037	75 387

Les nouvelles dettes de la période ont été souscrites à taux variables pour 6.5M€ et à taux fixes pour le solde.

L'augmentation des dettes financières courantes est essentiellement liée au reclassement en courant du capital restant de la dette de crédit bail de CTG. Cette dette arrive à échéance au premier semestre 2010.

Tel que décrit dans les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2008, l'accord de financement de la dette Corporate du Groupe prévoit le respect de ratios minimum usuels. Le Groupe respecte ces ratios au 30 juin 2009.

19 Provisions pour risques et charges

<i>En milliers d'euros</i>	Montant au 31/12/2008	Dotations	Reprises liées à utilisation	Reprises pour non utilisation	Montant au 30/06/2009
Provisions pour couverture de risques industriels et autres risques	1 940	2 428	(906)		3 462
Total provisions non courantes	1 940	2 428	-906	0	3 462

Les dotations aux provisions de la période concernent principalement les incertitudes subsistant sur la période d'arrêt de la centrale CTM couverte par la force majeure.

20 Instruments financiers dérivés

Il n'a pas été mis en place de nouveaux instruments financiers de couverture au cours du premier semestre 2009.

Le montant comptabilisé en résultat au titre de la part inefficace des instruments de couverture est nul.

	Notionnel en millions d'euros	Justes valeurs au bilan				Imputation des variations en 2009	
		31/12/2008		30/06/2009		Résultat	Compte transitoire dans les capitaux propres
		Actifs	Passifs	Actifs	Passifs		
<i>Milliers d'euros</i>							
Couverture d'un crédit bail à taux variable :							
- vente d'un cap	55		(717)		(750)	(33)	
- achat d'un floor	55	455		733		278	
- achat d'un cap	57		(309)		(155)	154	
- vente de floor	57		(462)		(782)	(320)	
Dérivés incorporés :							
- swap de taux	42	5 107		13 828		8 721	
- swap miroir	42		(4 484)		(13 235)	(8 751)	
Couverture d'un crédit-bail à taux variable par cinq swaps de taux (prêteur à taux variable / emprunteur à taux fixe)	187	27					
			(4 491)		(7 055)		(2 589)
Total		5 588	(10 462)	14 561	(21 977)	49	(2 589)

21 Autres passifs courants

Les autres passifs s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2009	31/12/2008
Produits constatés d'avance	7 384	7 617
Autres créditeurs	55 852	13 371
Total	63 236	20 988

Pour la période close au 30 juin 2009, les autres créditeurs incluent le montant des dividendes à distribuer pour 33,7 M€ et les montants provisionnés au titre des déficits de quotas de CO2 pour 10,8 M€.

22 Engagements hors-bilan au 30 juin 2009

Au 30 juin 2009, le montant des engagements hors bilan s'élève à 341 millions d'euros contre 365,9 millions d'euros au 31 décembre 2008. Cette variation est principalement liée à la diminution des obligations d'achat conclues avec la société First Solar.

23 Parties liées

Il n'y a pas eu au 30 juin 2009 de variations significatives des transactions réalisées avec les parties liées.

24 Evénements postérieurs à la clôture

- En date du 22 juillet 2009, Sechilienne-Sidec a procédé au paiement du dividende en numéraire et à la livraison des actions nouvelles émises tel que cela est décrit en note 17.3.
- En date du 8 juillet 2009, Sechilienne Sidec a signé une convention de crédit portant sur un montant de 15 M€.
- Le 24 juillet 2009, le Groupe a signé une convention de prêt pour le financement de Caraïbes Energie pour un montant ferme de 86 M€ dont 4 M€ au titre des intérêts de préfinancement capitalisés. Conformément aux termes de cette convention, un premier tirage de 60 M€ a été réalisé en date du 28 juillet 2009.

9.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Séchilienne-Sidec

Période du 1er janvier au 30 juin 2009

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Séchilienne-Sidec, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 de l'annexe relative aux nouvelles normes, interprétations et amendements d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2009, et en particulier la norme révisée IAS 1 sur la présentation des états financiers.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 28 août 2009

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG Audit

Frédéric Allilaire

Philippe Strohm

Emmanuelle Mossé

10. TABLE DE CONCORDANCE

Rubriques de l'annexe I du Règlement européen (CE) n°809/2004 mises à jour dans la présente Actualisation.

Rubrique du Règlement européen	Rubrique du Document De référence	Informations de l'Actualisation	Pages du Document de référence
1 - Personne responsable	1	1- Personne responsable	9
3.2 - Informations financières sélectionnées pour les périodes intermédiaires	3.2	2.1 - Chiffres clés	13
4 - Facteurs de risque	4	2.7 - Evolutions des risques	14 et ss
8.2 - Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles	8.2.1.2	3 - Quotas d'émission de gaz à effet de serre	58 et 59
9 - Examen de la situation financière et du résultat	9	2.3 – Commentaires sur les comptes consolidés semestriels	61 et ss
12.1 - Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin de l'exercice	12.1	2.2 - Faits marquants du premier semestre 2.4 - Perspectives 2.8 - Incidence de la crise financière sur les activités du Groupe	84
14.1 - Nom et fonction, dans la société émettrice, des membres des organes d'administration et de direction 16.1 - Date d'expiration des mandats actuels	14.1 16.1	5 - Durée des mandats des membres du conseil d'administration	85 et 86 104
17.2 - Participations et stock options	17.2	7 - Actions de performance	109
18 - Principaux actionnaires	18	2.6 - Données relatives à l'actionnariat	112 et ss
19 - Opérations avec des apparentés	19.3	2.5 - Transactions avec les parties liées	123
20.6 - Informations financières intermédiaires	20.5	9 - Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2009	194
21.1 - Capital social	21.1.1 21.1.5	6 - Capital social 8 - Capital autorisé non émis	197 198
22 - Contrats importants	22.1 22.2.2	4.1 - Energie thermique 4.2 - Energie solaire	203 à 206